

Comité de Liaison des Actionnaires (CLAB)

Mission et composition

BNP Paribas a souhaité, dès sa création en l'an 2000, se doter d'un Comité de Liaison des Actionnaires de la Banque, dont la mission est d'accompagner la Banque dans sa communication à destination de l'actionnariat individuel. C'est à l'occasion de l'Assemblée Générale de fusion que le Président de BNP Paribas avait initié le processus d'appel à candidatures qui a abouti à la constitution de cette instance à la fin de l'année 2000.

Présidé par Jean Lemierre, il comprend dix actionnaires choisis pour leur représentativité tant géographique que socioprofessionnelle, ainsi que deux salariés ou anciens salariés ; chaque membre est nommé pour trois ans. À l'occasion des périodes de renouvellement qui sont signalées par voie de presse et/ou dans les documents financiers publiés par la Banque, tout actionnaire peut faire acte de candidature.

Conformément aux dispositions de la charte, à laquelle ont adhéré tous les participants et qui tient lieu de règlement intérieur, les membres du Comité se sont réunis deux fois en 2018, le 30 mars puis le 21 septembre, sans compter leur participation à l'Assemblée Générale et leur présence au Salon Actionaria.

Lors de sa dernière réunion en mars 2019, le Comité de Liaison était composé de :

- M. Jean Lemierre, Président ;
- M. Adrien Besombes, résidant en Indre-et-Loire ;
- M. Michel Cassou, résidant dans le Tarn ;
- M. Ugo Cuccagna, membre du personnel de BNP Paribas, résidant en Seine-Saint-Denis ;
- M. Patrick Cunin, résidant dans l'Essonne ;
- Mme Anne Doris Dupuy, résidant en Gironde ;
- M. Laurent Dupuy, résidant dans les Alpes-Maritimes ;
- M. Jacques Martin, résidant dans les Alpes-Maritimes ;
- M. André Peron, résidant dans le Finistère ;
- Mme Dyna Peter-Ott, résidant dans le Bas-Rhin ;
- M. Jean-Pierre Riou, résidant en Loire-Atlantique ;
- M. Jean-Jacques Rohrer, résidant dans les Hauts de Seine ;
- Mme Christine Valence, membre du personnel de BNP Paribas, résidant en Ile de France.



Thèmes

Les principaux thèmes abordés ont, entre autres, concerné :

- la structure du capital de BNP Paribas et son évolution, plus spécifiquement dans sa composante « investisseurs particuliers » ;
- les propositions faites au Cercle des actionnaires ;
- les projets de Document de référence et de Rapport Annuel 2016 ;
- les résultats trimestriels ;
- les initiatives prises dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale ;
- la participation de la Banque au Salon Actionaria, manifestation à l'occasion de laquelle certains des membres, grâce à leur présence sur le stand du Groupe, ont fait connaître aux visiteurs le rôle du Comité ;
- les activités de BNP Paribas dans les marchés domestiques, présentées aux membres du Comité par le Directeur Général adjoint responsable de cette ligne de métier ;
- la Communication Groupe, présentée au Comité par le responsable de cette fonction centrale ;
- Le Métier BNP Paribas Cardif ;
- L'Engagement d'Entreprise ;
- La cyber-sécurité ;
- La transformation digitale avec l'entité PACE (Partners in Action for Customer Experience) ;
- La Conformité présentée par la Responsable de la fonction, Nathalie Hartmann.